

Neuchâtel, le 29 juillet 2026

Fête nationale 2026 : les feux d'artifice du 1^{er} Août aux Jeunes-Rives sont maintenus

À la suite des dernières mesures cantonales autorisant les feux d'artifice officiels tirés depuis un lac par des professionnels, et au terme d'une analyse approfondie de la situation sécuritaire, la Ville de Neuchâtel confirme le maintien des feux d'artifice communaux du 1^{er} Août. Ceux-ci seront tirés depuis des barges sur le lac par une entreprise spécialisée et encadrés par un important dispositif de la Région de défense incendie du Littoral. La Ville profite également de cette communication pour rappeler que le public est invité à privilégier les transports publics et à stationner les véhicules dans les parkings P+R situés en périphérie, ainsi que dans le parking de Marin Centre, spécialement mis à disposition pour l'occasion.

Comme annoncé précédemment, le traditionnel feu d'artifice tiré depuis le lac est prévu le samedi 1^{er} août à 22h15 dans le cadre des festivités organisées aux Jeunes-Rives. Les autorités communales, conscientes des conditions météorologiques actuelles, ont décidé de maintenir ce spectacle, dont les modalités d'exécution garantissent un niveau de sécurité élevé. Le tir effectué depuis le lac par des professionnels exclut tout risque d'embrasement.

Les services de la protection et de la sécurité continueront toutefois d'assurer un suivi attentif de l'évolution de la situation météorologique et de tout élément susceptible d'avoir un impact sur la sécurité. En cas de fortes rafales de vent ou d'orages violents annoncés, les feux d'artifice pourraient être annulés jusqu'au dernier moment.

En maintenant ce spectacle officiel ouvert à un public important, organisé dans des conditions strictement encadrées et sur un seul lieu, la Ville entend également limiter le risque que des personnes recourent individuellement et en des lieux multiples à des engins pyrotechniques interdits, dont l'utilisation pourrait présenter un danger important pour la population et l'environnement. Pour rappel, les mesures cantonales prises en lien avec la sécheresse actuelle interdisent l'allumage de feu en plein air et l'utilisation de tout engin pyrotechnique (feux d'artifice, pétards, fusées, chandelles romaines, lanternes volantes, allumettes de bengales, etc.) sur l'ensemble du territoire cantonal. Aucune zone de tirs ne

sera donc mise à disposition du public. La Ville a également décidé d'émettre des conditions plus strictes que l'Etat en interdisant toute utilisation de grils sur son territoire, pour réduire au maximum le risque d'incendie découlant de la sécheresse en cours. Les préoccupations fondées en lien avec cette situation particulière ont ainsi déjà été pleinement prises en considération par les autorités communales.

En ce qui concerne une limitation plus stricte des feux d'artifice, le peuple sera appelé à se prononcer sur une initiative populaire soumise au vote le 29 novembre prochain. En parallèle, une motion priant le Conseil communal d'étudier l'opportunité de remplacer les feux d'artifice sur son territoire par des alternatives plus durables a été déposée le 15 juin dernier au Conseil général et fera prochainement l'objet d'un débat démocratique de fond sur l'avenir de ces pratiques.

Les automobilistes invités à stationner en périphérie

La Ville profite de cette communication pour rappeler, qu'au vu de la forte affluence attendue à la soirée du 1^{er} Août, elle encourage vivement l'usage des transports en commun et le stationnement en périphérie ou dans les parkings en ouvrage. Les automobilistes sont invités à utiliser les parkings P+R aux entrées ouest et est de la ville (Nid-du-Crô, Serrières), gratuits ce soir-là. D'autres solutions de stationnement extérieures existent, couplées aux transports publics, comme les P+R du littoral ou encore le parking extérieur de Marin Centre, qui sera ouvert pour l'occasion et également gratuit. Un dispositif de gestion du trafic par la Sécurité publique sera mis en place pour orienter au mieux les véhicules. Et, sur l'autoroute en direction de Bienne, à la hauteur de Vauseyon, la sortie vers le centre-ville sera fermée le 1^{er} août entre 18h et minuit afin de préserver la fluidité du trafic en ville.

Du côté des transports publics, les lignes 101, 107, 109, 422 et R15 bénéficieront d'un renforcement des courses pour assurer le retour après les feux. De même, des courses supplémentaires seront proposées sur la ligne 111 du Funiculaire de Chaumont du 30 juillet au 1^{er} août, permettant de descendre ou monter plus tard que la normale. Dernière descente de Chaumont à 00h15, et dernière montée depuis la Coudre à 00h30. Les horaires sont disponibles en ligne sur les applications transN et CFF.

Programme complet de la Fête nationale sur : www.neuchatelville.ch/fete-nationale

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

